

FORMATIONS 2010

OBJECTIFS

Connaître et appliquer la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- ⇒ Assimiler les principes généraux de la réglementation des installations classées
- ⇒ Identifier le contenu d'un dossier de déclaration ou d'une demande d'autorisation
- ⇒ Déterminer les obligations et les contraintes de la réglementation des installations classées applicables à son site industriel

PERSONNES CONCERNÉES

Chefs d'entreprise.

Cadres dirigeants.

Responsables techniques.

Responsables environnement.

Responsables QSE.

DURÉE

1 jour.

EFFECTIF

Pour cette formation, le nombre maximum de participants ne pourra pas être supérieur à 12.

ANIMATION

Mme Caroline MENARD expert environnement du CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction).

DISPOSITIFS D'EVALUATION

Auto-évaluation des objectifs pédagogiques par les stagiaires.

CONTENU

CODE 6672

1 Définition des installations classées

2 Nomenclature des installations classées

3 Réglementation en vigueur en matière d'installations classées

4 L'élaboration du dossier de demande d'exploiter

5 La procédure d'autorisation et l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter

6 Les modifications en cours d'exploitation

7 La responsabilité pénale

8 Les implications concrètes des obligations légales pour les exploitants

CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES

- ⇒ Méthodes pédagogiques :
 - Exposés
 - Etudes de cas pratiques
 - Travaux en sous-groupes
- ⇒ Moyens pédagogiques :
 - paper-board ou tableau blanc
 - vidéoprojecteur

CALENDRIER

17 Novembre à PARIS (75)

COUT

450 €